

## LES CANADIENS DEMANDENT AU GOUVERNEMENT DU CANADA D'INTERDIRE LE RETRAITEMENT DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE POUR EN EXTRAIRE LE PLUTONIUM

### OBJECTIF

Le Canada élabore actuellement une nouvelle politique nationale sur la gestion des déchets radioactifs.

Ressources naturelles Canada a publié un projet de politique pour 2022 afin de recueillir les commentaires du public. Il a déclaré que le déploiement de la technologie de retraitement au Canada pour extraire le plutonium du combustible nucléaire usé serait "soumis à l'approbation de la politique", sans fournir de détails sur cette politique particulière. Il s'agit d'un vide politique qui doit être comblé.

Le Canada a adopté une interdiction informelle du retraitement dans les années 1970, mais elle n'a jamais été rendue explicite. Le Canada devrait explicitement interdire tout retraitement de combustible nucléaire usé sur son territoire, comme une question de politique publique ferme.



---

Préparé par le comité directeur de la politique des déchets radioactifs de Nuclear Waste Watch.

## RÉSUMÉ

En 2019, le Service d'examen intégré de la réglementation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA-SEIR) a exhorté le Canada à mettre à jour sa politique désuète en matière de déchets radioactifs et a averti que la politique en matière de déchets radioactifs devrait être établie par le gouvernement national, et non par l'industrie.

Le gouvernement du Canada a accepté. Il a entrepris un processus de consultation en 2020-2021, et a publié un projet de politique sur les déchets radioactifs en 2022. Notre comité (voir ci-dessous) a proposé de nombreuses améliorations. Une décision finale du gouvernement canadien est attendue.

Le Canada s'est engagé depuis longtemps à décourager et - dans la mesure du possible - à empêcher la prolifération des capacités d'armement nucléaire. Le retraitement des déchets nucléaires comprend l'extraction du plutonium, la matière explosive nucléaire primaire la plus utilisée dans les armes nucléaires. Les experts en non-prolifération s'accordent à dire que l'accès facile au plutonium doit être découragé et empêché dans la mesure du possible.

Lorsque des matières nucléaires explosives deviennent disponibles, les États-nations ont le choix politique d'utiliser ces matières à des fins civiles ou militaires. De plus, si ces matières sont volées ou détournées, des groupes subnationaux (y compris des criminels et des terroristes) peuvent fabriquer leurs propres dispositifs nucléaires explosifs. Pour cette même raison, le Canada a déjà pris des mesures pour éliminer la disponibilité de l'uranium utilisable à des fins militaires (uranium hautement enrichi) à des fins civiles.

À l'instar des milliers de Canadiens qui ont commenté le projet de politique sur les déchets radioactifs de 2022, nous demandons instamment au gouvernement du Canada d'interdire tout retraitement du combustible nucléaire usé dans le but d'extraire du plutonium, quelle que soit son utilisation présumée.

## RECOMMANDATION

**Le gouvernement du Canada doit explicitement interdire le retraitement du plutonium au Canada.**

Pour toute question ou pour assurer le suivi de la discussion, veuillez contacter Theresa McClenaghan, directrice générale, Canadian Environmental Law Association, au 416-960-2284, poste 7219, ou <mailto:theresa@cela.ca>

---

Préparé par le comité directeur de la politique des déchets radioactifs de Nuclear Waste Watch.